

Alors que la France veut maîtriser les mosquées

La communauté musulmane refuse d'associer les meurtriers à l'Islam

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3937 - Mercredi 3 août 2016 - Prix : 10 DA

Lutte antiterroriste

Des caches contenant des armes détruites à Tizi-Ouzou et Skikda

Page 24



Saadani promet de répondre en septembre et le BP du parti le soutient

Cafouillage sur la crise au FLN

Page 3

Au nom de l'équilibre est-ouest en Libye

Par Mohamed Habili

A la demande du gouvernement d'entente nationale sous la conduite de Fayaz Sarraj, siégeant à Tripoli, sous la protection des milices de Fajr Libya il faut bien le dire, des avions américains ont effectué des frappes à Syrte sur des positions de Daech. Frappes des plus ponctuelles d'ailleurs. La chose s'est déjà produite par le passé, mais c'est la première fois que le Pentagone a reconnu le fait, en donnant le sentiment, qui plus est, que ce n'est pas la dernière, que c'est une campagne aérienne qui vient d'être inaugurée, et qui donc est appelée à durer. Il y a quelques jours seulement, ce sont les Français qui par la bouche de leur président lui-même avaient reconnu qu'ils opéraient en Libye, ce dont à vrai dire tout le monde se doutait un peu. Les Britanniques n'ont rien déclaré de tel, mais on peut être sûr qu'eux aussi sont actifs en Libye. Et encore ne s'agit-il là que d'actions visibles et avouables. Ne parlons pas de celles qui sont destinées à rester secrètes, qui elles sûrement n'ont jamais cessé. On se demande pourquoi dans ces conditions tous ces pays ne se décident pas à former une coalition, du genre de celle qui avait abattu le régime Kadhafi en 2011, et se donner par là même les moyens d'agir en grand et à visage découvert, comme elles le font déjà contre la même cible, Daech, en Irak et en Syrie.

Suite en page 3

Grande zone arabe de libre-échange

Le déficit commercial de l'Algérie



La balance commerciale de l'Algérie avec la Grande zone arabe de libre-échange (Gzale) a affiché un déficit de 351 millions de dollars en 2015, contre un excédent de plus d'un milliard de dollars en 2014, selon l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex).

Pages 6

Octroi d'autorisations aux gérants de parkings à Alger-Centre

Bettache veut en finir avec le stationnement sauvage

Page 2

Deuxième édition de la manifestation Ciné-Plage

Une forte affluence des vacanciers

Page 13

Octroi d'autorisations aux gérants de parkings à Alger-Centre

Bettache veut en finir avec le stationnement sauvage

■ Les tenants de ces parkings illicites redoublent d'ingéniosité et développent leur racket du citoyen. Ils se sont partagés quasiment toutes les rues d'Alger pour en faire des lieux de stationnement payant, au détriment de la loi. Pour lutter contre ce phénomène, des autorisations ont été accordées aux gérants des parkings anarchiques activant dans les différentes communes de la capitale.

Par Meriem Benchaouia

Parmi les métiers au noir que la capitale a vu naître ces dernières années, celui de gardien de parking figure en bonne place. Autoproclamés «gérants» de parkings informels, des jeunes chômeurs ont pris place dans les grandes artères, les rues et ruelles de notre ville où le moindre espace est réquisitionné et transformé en aires de stationnement. Les automobilistes sont rackettés quotidiennement par des pseudo-gardiens dans l'impunité la plus totale. Les parkings sauvages pullulent anarchiquement le paysage et les citoyens trouvent de plus en plus



Ph/E. Soraya/J.A.

de mal pour garer leur véhicule. En effet, les parkings sauvages ou plus précisément les aires de stationnement «improvisées» font partie d'une situation qui perdure. Aggravée par le problème du chômage, cette situation s'est transformée pour les automobilistes en véritable fardeau à haut risque. Il faut dire qu'il s'agit d'un véritable fléau qui sévit en Algérie depuis longtemps déjà et qui s'est très fortement développé. Les tenants de ces parkings illicites redoublent d'ingéniosité et développent leur racket du citoyen. Ils se sont partagés quasiment toutes les rues d'Alger pour en faire des lieux de stationnement payant, au détriment de

la loi. Pour lutter contre ce phénomène, des autorisations ont été accordées aux gérants des parkings anarchiques activant dans les différentes communes de la capitale. «Des autorisations légales ont été octroyées aux gérants des parkings anarchiques à travers les communes d'Alger-Centre pour leur permettre de poursuivre leurs activités outre l'acquisition de 3 camions-citernes pour préserver la propreté de l'environnement», a indiqué, Abdelhakim Bettache. Le président de l'APC d'Alger-Centre, Abdelhakim Bettache a précisé que «des autorisations ont été délivrées aux parkings qui exerçaient leurs activi-

tés de manière anarchique, notamment au niveau de la rue Ben M'hidi». Des instructions ont été données aux gérants des parkings au niveau de la commune d'Alger-Centre qui dispose de 7 parkings pour se conformer aux règles de stationnement dont l'interdiction de stationner sur les trottoirs et pour faciliter la circulation. Des mises en demeure ont été adressées à des parkings qui ne respectaient pas les normes de stationnement, a indiqué le responsable. Concernant l'hygiène et l'assainissement, les services concernés ont assuré une couverture de 60 % au niveau des quartiers de la commune, a fait savoir M.

Bettache. Des camions-citernes ont été acquis pour le nettoyage des rues principales en attendant l'acquisition de trois autres et l'installation d'un éclairage pour embellir la ville d'Alger. Le responsable a relevé la propreté qui caractérise certains quartiers en raison du respect des horaires de collecte des ordures par des entreprises spécialisées alors que d'autres quartiers croulent sous les ordures. Des opérations d'assainissement des caves, ruelles et rues principales ont été lancées dans les différents quartiers d'Alger, a fait savoir M. Bettache, en vue d'empêcher la propagation de maladies et des odeurs nauséabondes. **M. B.**

Préservation de l'environnement

Ouali plaide pour une culture citoyenne

«Le citoyen doit s'habituer à cet acte civique et acquérir une culture environnementale. Pour cela j'ai interpellé tous les établissements du secteur en vue de les impliquer dans cette problématique qui nous concerne tous». C'est ce qu'a indiqué Abdelkader Ouali, ministre des Ressources en eau et de l'Environnement à partir de Bouira. La préservation de l'environnement étant une question primordiale à laquelle la société algérienne reste encore à la traîne, et compte tenu de la menace grandissante sur la qualité de vie, le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, lors d'une rencontre, lundi dernier à Bouira, avec les cadres de son secteur, a appelé le citoyen pour acquérir cette culture, qui selon lui, est primordiale à la propreté de notre environnement. S'exprimant sur le sujet, il a dit que «le citoyen doit s'habituer à cet acte civique et acquérir une culture environnementale. Pour cela j'ai interpellé tous les établissements du secteur en vue de les impliquer dans cette problématique qui nous concerne tous», a-t-il indiqué. Ajoutant, à cet effet, dans ce cadre

qu'«une campagne de sensibilisation sera menée prochainement dans les écoles, dans les mosquées ainsi que dans certaines entreprises et sociétés afin d'inculquer aux gens la culture du tri sélectif et la protection de l'environnement en général», a-t-il fait savoir. De ce fait, si le message adressé par le ministre à l'égard des citoyens, concernant la protection de l'environnement, se veut un élan de sensibilisation de ces derniers sur la question, celui destiné, vis-à-vis des responsables du secteur, lui, par contre, vient comme un rappel à l'ordre en vue d'appliquer avec rigueur leurs responsabilités. A ce propos, M. Ouali n'a pas manqué, dans ce sens, de leur donner instructions pour s'impliquer davantage sur le terrain ainsi que de consolider le travail de proximité. «Revoyez vos organigrammes et organisez-vous en conséquence, car le tri sélectif devra être une réalité pour protéger notre environnement qui ne cesse de subir les affres de la pollution causée en grande partie par l'être humain dans les usines, les entreprises industrielles, commerciales et administratives», a-t-il lancé dans ce

contexte. Des solutions, sans doute, pratiques qui d'après lui, permettront de préserver l'environnement du pays de toutes ces différentes menaces émanant, notamment, des usines, d'entreprises industrielles, commerciales et administratives ainsi que de l'ensemble des citoyens. Pour ce qui est justement de la question des citoyens, outre les quelques manquements que l'on connaît aux institutions relevant du secteur, l'incivisme, le manque d'éducation et l'absence justement d'une réelle culture environnementale, s'avèrent, sans conteste, être parmi les causes principales qui affectent notre environnement en insalubrité. Un fait concret que l'on constate quotidiennement, qui allant des grandes villes aux petites agglomérations, le phénomène de la saleté dans la nature ou dans les espaces urbains ne manque pas de sauter aux yeux de tout un chacun. Par conséquent, en étant négligeant à jeter ses déchets par terre, la population contribue ainsi sans le savoir à la propagation de plusieurs maladies liées à la pollution de l'air et de l'environnement. C'est dans cette perspective d'ailleurs, qu'afin d'y

remédier sérieusement à ce problème, que le ministre a sommé les responsables chargés de l'environnement à penser dorénavant et de manière sérieuse à trouver des solutions surtout aux problèmes des ordures et toutes sortes de déchets, qu'ils soient solides ou liquides, et ce dans le but de mieux les organiser. La réalisation de stations d'épuration des eaux usées qui se déversent dans la nature et la mise en place d'équipements et matériels pour protéger l'environnement de la pollution, en sont des exemples à concrétiser. Par ailleurs, de surcroît à cette inculture des gens, empêchant d'avoir un environnement sain, il se trouve que le marasme de certaines administrations, en est aussi parmi les freins majeurs à aller de l'avant pour une meilleure préservation de ce dernier. Sur ce point, M. Ouali a insisté vivement sur l'urgence de changer l'image de l'administration locale chargée de l'environnement. «L'image de l'administration locale doit changer, car celle-ci ne doit pas uniquement rester à signer des études d'impact sur l'environnement», a-t-il souligné. **Yacine Djadel**

—Saadani promet de répondre en septembre et le BP du parti le soutient—

Cafouillage sur la crise au FLN

■ L'absence de Saadani en plus de la nouvelle crise qui secoue le vieux parti laissent place à des interrogations sur la tournure que connaît le FLN notamment la qualité des protestataires. La sortie du groupe des 14 reste entourée de cafouillage et de zones d'ombre sur ses enjeux et ses motivations.

Par Nacera Chennafi

Dans une première réaction du secrétaire général du Front de libération nationale, Amar Saadani a préféré s'exprimer à travers une déclaration au quotidien, «*Ennahar*» dans laquelle il promet de répondre à ses détracteurs en septembre prochain. Ainsi, Saadani préfère continuer son congé qui dure depuis deux mois au lieu de s'intéresser aux remous que connaît son parti notamment avec la sortie du groupe des 14, composé d'anciens moudjahidine qui réclament son départ.

Dans sa déclaration, Saadani minimise la sortie des 14 et affirme que ceux qui ont demandé au chef de l'État de le destituer sont en train de rêver. S'agissant de la sortie de Abdelaziz Belkhadem et ses partisans, ex-Sg du FLN, pour Saadani, il n'y a aucune action à signaler, car selon lui, ils ne représentent rien ajoutant que son parti a sa directions légitime et ses structures et ne s'intéresse pas à ce qui se passe en dehors de ses structures.

Par ailleurs, les enjeux des prochaines législatives semblent le cheval de bataille de Saadani qui promet une vaste campagne qui va démarrer tôt car selon lui le FLN ne peut accepter que la première place.

En dehors de cette déclaration, on se demande pourquoi



«la mobilisation et l'adhésion croissante des citoyens au parti». Le BP a affirmé que «les militants des différentes structures de la formation s'emploieront par tous les moyens à contrecarrer toute tentative de division du parti et par conséquent, la déstabilisation du pays».

Cette instance du FLN souligne son «indignation à l'égard de toute ingérence patente ou latente émanant de l'extérieur des bases militantes du parti». «Seuls les militants sont souverains quant aux décisions concernant leur parti conformément aux textes», a-t-il tenu à dire avant d'ajouter que la formation «leur appartient exclusivement».

Par ailleurs, le FLN a réitéré son «total» soutien aux orientations du président Bouteflika, appelant à redoubler d'efforts pour surpasser les difficultés économiques que rencontre le pays du fait de la chute des cours du pétrole et à répartir les richesses que recèle le pays dans les différents domaines.

Avec cette réunion convoquée au lendemain de l'appel des 14 pour le départ de Saadani, on ne peut croire qu'il s'agit d'une simple agitation passagère qui secoue ce parti sachant que ce n'est pas la première fois que le parti connaît des crises mais c'est la première fois que des personnes en dehors du parti réclament publiquement le départ d'un Sg du FLN. **N. C.**

Saadani a choisi cette manière de répondre au lieu de répondre par le canal officiel du FLN et laisser le bureau politique se réunir sous la présidence de son intérimaire Ahmed Boumahdi. Dans un communiqué rendu public lundi soir, le bureau politique du parti FLN a réitéré également sa «confiance totale en la personne du secrétaire général du parti FLN, Ammar Saadani, en vue de préserver les acquis réalisés et de se préparer aux échéances futures».

«Après avoir examiné la situation politique, économique et sécuritaire du pays et pris

connaissance du dernier communiqué du Conseil des ministres, le bureau politique du parti a appelé tous les militants à faire montre de vigilance et à s'unifier afin de soutenir leur direction légitime issue du 10^e congrès du parti présidé par le secrétaire général, Ammar Saadani, dans le seul souci de préserver les réalisations enregistrées», lit-on dans le communiqué.

A ce propos, il rappelle les résultats des élections du Conseil de la nation et l'amendement de la Constitution, ce qui traduit, selon la même source,

Alors que la France veut maîtriser les mosquées

La communauté musulmane refuse d'associer les meurtriers à l'Islam

Le contrôle de l'Islam et ses mosquées par l'Etat français constitue un avant-goût de ce que va être la campagne électorale pour la présidentielle de 2017, au moment où plusieurs membres de la communauté musulmane refusent d'associer les meurtriers à l'Islam.

La scène politico-médiatique française connaît un intérêt particulier notamment depuis le souhait du Premier ministre Manuel Valls, exprimé vendredi dernier sur les colonnes du «*Monde*», pour «inventer une nouvelle relation avec l'Islam de France». Un souhait qui intervient au lendemain de l'attentat meurtrier dans une église contre un prêtre à Saint-Etienne-du-Rouvray (près de Rouen).

Et pour cause, l'opportunité et l'argumentaire de ce souhait, que beaucoup comprennent comme une volonté du gouvernement de contrôler l'Islam en France, notamment depuis les attentats de Nice, dans lequel une victime sur trois était musulmane, et celui de Saint-Etienne-du-Rouvray, ne sont pas facilement acceptés par les membres de la communauté musulmane qui refusent d'associer les meurtriers à la religion musulmane, deuxième religion de France, qui

«prône la paix et la fraternité».

Ainsi, plusieurs musulmans désappointés d'être pointés du doigt après chaque attentat terroriste, ont tenu à participer dimanche dernier aux cérémonies de recueillement pour le prêtre assassiné.

Un vingtaine de mosquées fermées depuis décembre 2015

Mais ce qu'ils redoutent c'est que cet amalgame entre l'Islam et le terrorisme soit entretenu, malgré son absence dans le discours officiel des responsables français.

D'ailleurs, le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, avait affirmé dans une interview à l'APS que «les musulmans sont inquiets en France à cause de cette volonté de les assimiler et amalgamer avec les éléments de l'organisation terroriste Daech, qui sont nés en France et qui pratiquent le terrorisme». Il s'était offusqué en soulignant que «les personnes en France, qui ne comprennent pas l'Islam, croient que ce que fait Daech en prononçant des "Allah Akbar" (Dieu est Grand) à chaque acte terroriste et se référant à des versets du Coran, c'est

l'Islam».

En effet, une députée de la droite, Nadine Morano, candidate à la primaire pour la présidentielle de 2017, a fait monter avant-hier les enchères en déclarant sur les ondes de RMC (Radio Monte-Carlo) qu'elle ne voulait pas que la France «devienne musulmane», appelant à «la fermeture et la démolition des mosquées salafistes».

Depuis décembre dernier, une vingtaine de mosquées et salles de prières ont été fermées, selon les déclarations du ministre de l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, un ministre auquel on reproche le «manque d'efficacité» dans la lutte antiterroriste.

Polémique autour du financement des mosquées et des imams

En recevant avant-hier le président et le secrétaire général du Conseil français du culte musulman (CFCM), Anouar Kbibeche et Abdallah Zekri, dans le cadre de la décision du gouvernement de contrôler les mosquées ainsi que leur financement, le ministre a indiqué qu'il n'y a «pas de place» pour «ceux qui dans des salles de prière ou dans des mosquées appellent à la haine».

Dans un rapport de la mission d'information sénatoriale sur l'organisation, la place et le financement de l'Islam en France et de ses lieux de cultes, publié jeudi dernier sur le site du Sénat, les auteurs ont recommandé aux Etats, qui subventionnent des mosquées en France, de faire transiter leurs financements par la Fondation pour les œuvres de l'Islam de France.

Au sujet de la formation des imams, ils ont estimé que les imams détachés et la formation à l'étranger d'imams français constituent un «palliatif» dans l'attente d'imams formés en France «sur la base d'une formation unifiée et adaptée au contexte français».

Pour sa part, le gouvernement compte relancer, dans les prochains jours, la «Fondation de l'Islam de France» pour œuvrer à «garantir la totale transparence dans le financement» des mosquées.

Une opération, selon nombre d'observateurs politiques, très «improbable» dans la mesure, expliquent-ils, où «il est difficilement envisageable de couper les liens avec l'étranger pour le financement des mosquées et la formation des imams».

Lynda N.

LA QUESTION DU JOUR

Au nom de l'équilibre est-ouest en Libye

suite de la page Une

Elles pourraient même solliciter un mandat de l'ONU pour ce faire, avec des chances de l'obtenir. Le seul inconvénient susceptible de se présenter, ce qui peut-être explique la relative clandestinité de leurs actions en Libye, c'est qu'alors la Russie pourrait être tentée de leur créer des difficultés. Non qu'elle soit opposée à la guerre contre Daech, mais parce que l'envie serait peut-être irrésistible chez elle de leur rappeler qu'il y a cinq ans elles avaient demandé un mandat pour une action bien précise en Libye, et qu'au final elles avaient accompli une toute autre tâche. Et sous ce prétexte mettre son veto. Mais s'agissant des dernières frappes américaines, et en particulier du fait qu'elles ont été revendiquées, l'hypothèse la plus probable est que leur but n'est pas tant de réduire les capacités militaires de Daech que de rétablir l'équilibre entre Tripoli et Tobrouk après l'action des Français dans Benghazi. On se souvient combien celle-ci a provoqué l'ire de Tripoli, qui n'a pas hésité à la dénoncer comme une violation de l'intégrité du territoire libyen. Pour le gouvernement Sarraj, le plus important ce n'est pas que la France lutte contre Daech en Libye, mais qu'elle ait mené une action contre lui dans une région relevant de Tobrouk, et peut-être, ce qui le cas échéant serait bien plus révoltant encore, en coordination avec l'armée de Khalifa Haftar. Si au lieu de frapper à l'est, elle l'avait fait à l'ouest, à Syrte par exemple, Tripoli n'aurait vraisemblablement pas parlé de violation de la souveraineté libyenne, quand bien même elle n'en aurait pas été prévenue. A l'inverse, il ne serait pas étonnant que Tobrouk trouve à redire aux frappes américaines, non pas pour elles-mêmes, mais parce qu'elles ont été faites à la demande du gouvernement de Sarraj, c'est-à-dire à ses yeux de Tripoli. La Libye, on ne le dira jamais assez, n'est pas un pays en guerre, en dépit de l'implantation de Daech, et de la nécessité qu'il y a de l'extirper un jour ou l'autre de là où il s'est incrusté, mais c'est un pays divisé. Daech n'est même pas pris au sérieux par les deux camps en présence. Ceux-ci y voient, à juste titre d'ailleurs, un épiphénomène, ou plus exactement la greffe sur un terrain impropre d'un phénomène d'essence orientale. Mille, ou même deux mille terroristes se réclamant de l'Etat islamique, ne représente un véritable danger ni pour Tobrouk ni pour Tripoli. Ce qui en revanche importe pour l'un, c'est l'existence de l'autre, et surtout son désir d'étendre son pouvoir à tout le pays, au nom du même double argument de part et d'autre : légitimité politique et reconnaissance internationale. **M. H.**

Fraudes et infractions commerciales

Plus de 41 mds DA de transactions sans factures

■ Le chiffre d'affaires dissimulé de transactions commerciales non facturées, mises au jour par les services du ministère du Commerce au 1^{er} semestre 2016, a augmenté à 41,64 milliards DA (mds DA) contre 31,51 mds DA durant la même période de 2015, en hausse de 32%, a indiqué hier le ministère du Commerce.

Par Adem El Hadi/K.

Sur les six premiers mois de l'année en cours, 4 994 infractions liées au défaut de facturation ont été constatées, soit 6,67% du total des principales infractions enregistrées suite à des opérations de contrôle des pratiques commerciales, indique la Direction générale du contrôle économique et de la répression des fraudes.

Les services de contrôle du ministère ont aussi relevé 30 658 infractions pour défaut de publication des prix et tarifs (41% du nombre total des infractions), 5 654 pour défaut de publicité des mentions légales (7,5%), 8 320 pour exercice d'activité commerciale sans local (11,1%), 6 199 pour opposition au contrôle (8,3%), 5 300 pour défaut de registre du commerce (7,1%) et 1 244 pour la pratique de prix illicites (1,7%).

S'agissant des mesures administratives conservatoires, il a été procédé à la saisie de marchandises pour une valeur de 3,72 mds DA et à la fermeture administrative de 6 435 locaux.

Les infractions principales relevées sur le marché ont concerné essentiellement le défaut d'hygiène à raison de 19 385 infractions, tromperie ou tentative de tromperie du consommateur avec 6 261 infractions, 3 609 infractions relatives au défaut d'étiquetage, absence de l'autocontrôle, détention et mise en vente de produits non conformes (1 587 infractions), opposition au contrôle (1 331 infractions) et défaut de certificat de garantie (787 infractions).

En outre, les services de contrôle ont demandé l'inscription au fichier national des fraudeurs de 3 720 contrevenants ayant commis des infractions de facturation et d'exercice d'une activité commerciale sédentaire sans local.

Concernant les opérations de contrôle de la conformité et de la répression de fraude, 455 873 interventions ont été opérées tant sur le marché qu'au niveau des frontières, qui ont permis la constatation de 43 863 infractions aux règles relatives à la protection du consommateur.

A. El h./K.



PH/DR

Pour non-conformité à l'importation Près de 59 000 tonnes de marchandises refusées

AU TITRE du contrôle de la conformité des produits importés, il a été procédé à l'examen de 50 968 dossiers d'importation pour une quantité de 14,83 millions de tonnes.

Cette opération a donné lieu au refus d'admission sur le territoire national de 854 cargaisons pour une quantité de 58 400 tonnes représentant une valeur globale de 9,89 mds DA et l'élaboration de 224 dossiers de poursuites judiciaires à l'encontre des importateurs défaillants.

Ainsi, au 1^{er} semestre 2016, le bilan de l'activité du contrôle économique et de la répression des fraudes relève un nombre total d'interventions de 879 183, en hausse de 12% par rapport à la même période de 2015, tandis que le nombre des infractions a augmenté de 4% soit 118 744 infractions.

A. El h./K.

En dépit d'une baisse des importations

Les recouvrements douaniers pointent une légère hausse

Le montant des recouvrements douaniers a atteint 493,4 milliards (mds) de DA durant le premier semestre 2016, en hausse de 0,61% par rapport à la même période en 2015, alors que les importations de l'Algérie s'affichent en baisse entre janvier et juin derniers, a indiqué lundi un haut responsable à l'administration douanière.

Cette légère hausse des recouvrements, en dépit d'une baisse de 14,3% des importations calculées en dollars et un recul de 2,75% des importations calculées en Dinars, s'explique notamment par «une diminution de 2 mds de DA du manque à gagner découlant de la mise en oeuvre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE)», sou-

ligne la DGD dans un rapport présenté à la presse par son directeur de la communication, Yacine Tanem.

Depuis début 2016, l'Algérie a instauré le régime des licences d'importation pour trois produits (véhicules, ciment portland gris et rond à béton) et mis en oeuvre les contingents tarifaires prévus par l'accord d'association avec l'UE, ce qui a fait reculer le manque à gagner en termes de recouvrements douaniers malgré la baisse des importations, explique la DGD.

Sur l'ensemble des recettes douaniers recouvrées au 1^{er} semestre de l'année en cours, 90,82% ont été affectées au Budget de l'Etat (en hausse de 0,5%), 8,75% allouées à la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales

(CGSCL) (+1,64%) et 0,43% aux comptes d'affectation spéciale (CAS) (+4%).

Ainsi, les recettes douanières représentent 37% des recettes budgétaires ordinaires durant le premier semestre 2016 et 22% des recettes budgétaires, fiscalité pétrolière comprise, a noté M. Tanem.

En 2015, les recouvrements de l'administration douanière ont atteint 1.000,66 mds DA contre 908,47 mds DA en 2014, une hausse de 10,15% induite essentiellement par la dépréciation du dinar. Pour rappel, que les recettes douanières sont issues du recouvrement des droits de douanes, de la TVA à l'importation, la TIC ainsi que d'autres droits et taxes.

En termes de recouvrement, la Recette

d'Alger-ports secs vient en première position sur les 15 recettes que comptent les Douanes avec 81 mds DA recouverts durant le premier semestre de 2016 (16,44% du total des recettes douanières) suivie de celle du port d'Alger avec 57 mds DA (11,67%), selon le bilan de la DGD. Ces recettes sont suivies de celles de Béjaia avec 50,67 mds DA (10,27%), d'Oran-port avec 37,29 mds DA (7,56%), de Skikda avec 36 mds DA (7,45%), de Boumerdès avec 36,63 mds DA (7,43%), d'Annaba-port avec 32,5 mds DA (6,6%), d'Alger-Pins maritimes avec 26,5 mds DA (5,37%) et de Dar El-Beida fret avec 26,43 mds de DA (5,36%).

Madjd D./ APS

Il a pénétré la base de données du ministère de la Poste et des TIC

Un hacker arrêté

Un hacker ayant réussi à pénétrer «fraudeusement» dans la base de données du ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (TIC) a été arrêté, a indiqué hier la cellule de la communication et des relations publiques du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger dans un communiqué.

«A l'issue des investigations lancées suite à la plainte contre X

déposée par le représentant légal du ministère de la Poste et des TIC, la section de recherche et d'investigation d'Alger a réussi le 27 juillet 2016 à arrêter le dénommé (T.A.), âgé de 28 ans et titulaire d'un Master (2) en informatique, qui a réussi à pénétrer fraudeusement dans la base de données du ministère de la Poste et TIC», a précisé le communiqué.

Après avoir informé le procureur de la République près le tri-

bunal de Sidi M'hamed, «les enquêteurs de la section ont lancé leurs investigations, en coordination avec le Centre de prévention contre la criminalité informatique et la cybercriminalité relevant de la gendarmerie de Bir Mourad Raïs ainsi que l'Institut national de criminalistique et de criminologie de Bouchaoui».

«Après une enquête approfondie et grâce aux nouveaux moyens technologiques et tech-

niques utilisés, les unités de la gendarmerie ont réussi à identifier le coupable, qui s'est servi de ses connaissances scientifiques» pour «développer un virus informatique et l'introduire dans le système de traitement automatique des données du ministère concerné», a ajouté le communiqué.

L'enquête a révélé que «le mis en cause avait précédemment réussi à pénétrer dans les sites électroniques de l'Université des

Sciences et Technologies Houari-Boumediene (USTHB) et du Centre de recherches et d'études en informatique».

A l'issue de cette enquête, le mis en cause a été présenté au procureur de la justice près le tribunal de Sidi M'hamed, qui a transféré l'affaire au juge d'instruction au niveau de la 5^e chambre qui a décidé de le placer dans l'établissement pénitentiaire d'El-Harrach.

Rachid N.

Grande zone arabe de libre-échange

Le déficit commercial de l'Algérie

■ La balance commerciale de l'Algérie avec la Grande zone arabe de libre-échange (Gzale) a affiché un déficit de 351 millions de dollars en 2015, contre un excédent de plus d'un milliard de dollars en 2014, a appris l'APS auprès de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex).



Ph. > D. R.

Par Souad H.

Les exportations algériennes vers les pays de cette zone ont reculé de plus de 40% en 2015 comparativement à l'année d'avant. Dans les détails, les exportations algériennes des hydrocarbures vers cette zone ont fortement baissé à 2,1 milliards de dollars en 2015 contre 3,5 milliards de dollars en 2014 (-40%) en dépit d'une augmentation importante des volumes vendus (+40%).

Les exportations hors hydrocarbures (HH) ont également chuté de 52% à 121 millions de dollars, en raison notamment d'une baisse de 70% des ventes de sucre à près de 48 millions de dollars.

Représentant près de 60% des exportations HH vers la Gzale, les produits agricoles et agro-alimentaires ont reculé à 71,5 millions de dollars soit un taux de moins 60%, sachant que le sucre en représente 67%, alors que le reste se compose

essentiellement des dattes à raison de 5 millions de dollars, des truffes à 4,2 millions de dollars, des eaux minérales et gazéifiées à 3,5 millions de dollars, des pâtes alimentaires pour 2,1 millions de dollars et des yaourts à proportion 2,1 millions de dollars.

Les produits industriels ont représenté, quant à eux, 40% des exportations algériennes HH vers cette zone avec un montant de 49,4 millions de dollars soit moins 35% dont 18,8 millions de dollars d'exportations d'ammoniac.

En termes de clients, 71,7% des exportations algériennes HH vers la Gzale ont été destinées à la Tunisie, au Maroc, au Liban et à la Syrie. Ainsi, la Tunisie a été le premier client de l'Algérie en ayant absorbé 32% des exportations HH globales algériennes vers la Gzale, soit une valeur de 39 millions de dollars dont 27% pour le sucre, 20% pour le verre plat, 8% pour les eaux minérales et gazéifiées, 8% pour les déri-

vés sulfonés et 5% pour les jus de fruits.

Le Maroc a été le deuxième marché avec 18,3% des exportations HH algériennes vers la Gzale, composées d'ammoniac avec 81%, dattes avec 9%, verre plat avec 3% et de verre de sécurité avec 3%. Quant au Liban, il a drainé 11% des exportations algériennes HH, suivi de la Syrie avec 10% et de l'Arabie saoudite avec 5,6%.

S'agissant des importations algériennes depuis cette zone, ces dernières ont légèrement baissé en 2015 en s'établissant à 2,5 milliards de dollars, contre 2,6 milliards de dollars en 2014, soit une baisse de 4,2%. Les produits industriels importés depuis la Gzale, d'une valeur de 2,3 milliards de dollars, ont reculé de 4% tels les transformateurs électriques les fils et câbles électriques, le fil du cuivre, les médicaments et les matières de plastique. Pour les produits agricoles et agro-alimentaires, leurs impor-

tations ont baissé en passant à 274 millions de dollars contre 291 millions de dollars soit moins 6%. Il s'agit essentiellement des légumes à cosse secs, tabacs, jus de fruits, graines des épices, sucreries, légumes conservés et fruits secs.

Les importations des produits de la pêche ont progressé de 2% enregistrant une valeur de 9,8 millions de dollars en 2015 contre 9,6 millions de dollars en 2014.

Durant l'année 2015, les principaux fournisseurs de l'Algérie au sein de la Gzale ont été l'Arabie saoudite (24% des importations algériennes), l'Egypte (19%), la Tunisie (17%), les Emirats arabes unis (13%) et le Maroc (8,3%).

Le volume des échanges entre l'Algérie et les pays de la Gzale, qui s'est établi à 4,8 milliards de dollars en 2015, représente 4,2% du total des échanges commerciaux de l'Algérie avec le monde.

S. H.

Douanes

Baisse des saisies

Le nombre et les quantités des saisies douanières, notamment en termes de drogue et de carburant, ont nettement diminué durant le premier semestre 2016 par rapport à la même période de 2015, à la faveur de l'intensification des efforts en matière de lutte contre la contrebande, a affirmé lundi un haut responsable à l'administration douanière. Ainsi, 43 opérations de saisies de drogues ont été enregistrées par les services douaniers durant le premier semestre 2016 contre 53 opérations à la même période de 2015 et dont la majorité a été réalisée par la Direction régionale de Tlemcen, a indiqué le directeur de la communication à la DGD, Yacine Tanem, lors d'un point de presse consacré à la présentation du bilan semes-

triel de l'administration. Entre début janvier et fin juin, 4 103,48 kg de kif traité ont été saisis par les Douanes contre 6 528,86 kg durant la même période de 2015. Les quantités saisies de cocaïne ont, cependant, augmenté, passant de 175 grammes durant le premier semestre 2015 à 814,29 grammes à la même période de 2016. Quant au trafic de carburants, il a été enregistré 64 opérations de saisie durant le premier semestre 2016 contre 270 opérations durant la même période de l'année précédente.

Les quantités saisies ont totalisés 135 423 litres de carburants pour une valeur de 1,69 million de DA au cours des six premiers mois de 2016 contre 208 803 litres d'une valeur de 3,88 millions de DA saisis au premier

semestre 2015. S'agissant de la contre la contrefaçon, M. Tanem a fait savoir que 165.210 articles seulement ont été retenus pour contrefaçons durant le premier semestre 2016 contre 1 641 708 articles en 2015 (dont 50% concernent des boissons alcoolisées). Les produits concernés, qui sont surtout des produits alimentaires, cosmétiques et textiles, proviennent principalement de la Chine, de l'Argentine et du Pakistan, a-t-il dit.

Par ailleurs, le sous-directeur des facilitations douanières à la DGD, Mohamed Ouaret, a fait savoir qu'au premier semestre 2016, 263 opérateurs ont obtenu le statut d'OPEA (Opérateur économique agréé).

Walid B.

Fluctuations de l'or noir Timide hausse des prix du pétrole

LES PRIX du pétrole remontaient hier à Londres, sur fond d'achats à bon compte après une forte dégringolade des cours la veille et alors que le dollar continuait à s'affaiblir. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre valait 42,80 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 66 cents par rapport à la clôture de lundi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en septembre prenait 50 cents à 40,56 dollars. «Les prix du pétrole se sont légèrement redressés mardi après que les deux contrats de référence principaux que sont le WTI et le Brent sont entrés en territoire baissier lundi, chutant de plus de 20% depuis leurs plus hauts de juin», précisait Hussein Sayed, analyste chez FXTM. Mais en dépit de ce rebond, dû essentiellement à des achats à bon compte favorisés par la forte baisse des cours depuis un mois et par la faiblesse actuelle du dollar, devise dans laquelle sont libellés les prix du brut, le marché pétrolier restait foncièrement orienté à la baisse. Selon M. Sayed en effet, les mêmes facteurs qui ont entraîné les prix à un plus bas en 13 ans en janvier 2016 sont de retour sur le devant de la scène, à savoir un marché en situation excédentaire.

«Le rééquilibrage de l'offre et de la demande qui devait se produire dans la seconde partie de l'année semble avoir été reporté à 2017 alors que la production interrompue (dans certaines zones) a repris, que l'on s'attend à ce que la production de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (Opep) augmente à des niveaux records et que le nombre de puits (de forage en activité) a continué à progresser aux Etats-Unis», poursuivait M. Sayed.

Or, le fait que l'Arabie saoudite a baissé le prix de vente de son pétrole à destination de l'Asie et que le gouvernement libyen est parvenu à un accord au cours du week-end pour relancer ses exportations de brut depuis deux terminaux pétroliers jusqu'alors fermés ont encore accentué la déprime des cours.

Dans ce contexte, le WTI est même tombé lundi sous la barre des 40 dollars le baril pour la première fois depuis fin avril, atteignant jusqu'à 39,82 dollars le baril, soit un minimum en trois mois et demi. Si le Brent venait à lui emboîter le pas en tombant également à 40 dollars le baril, «cela marquerait une annulation de 50% des gains réalisés depuis son plus bas de cette année» en janvier, relevait Jasper Lawler, analyste chez CMC Markets.

Idriss L.

Souk-Ahras

Plus de 500 mechtas alimentées en eau potable

■ Cinq cent douze mechtas réparties à travers les 26 communes que compte la wilaya de Souk-Ahras sont alimentées en eau potable à des taux variant entre 50 et 100%, a-t-on indiqué auprès de la direction des ressources en eau.



Ph. > D. R.

Par Ilham N./APS

Cette «prouesse» est le fruit des multiples opérations réalisées au titre des différents programmes de développement accordés à la wilaya, ont souligné les responsables concernés, précisant que 95% des habitants de ces mechtas sont actuellement alimentés en eau potable.

L'alimentation de ces mechtas en eau potable a nécessité la réalisation de 790 km de réseau d'AEP, à partir du barrage Ain Dalia et des différents réservoirs, forages et sources d'eau dont dispose cette wilaya, a-t-on précisé de même source, détaillant que le réseau d'AEP a été porté au titre de ces opérations, à 1 980 km linéaire.

La réalisation de six réservoirs d'eau d'une capacité globale de 530m3, de 60 fontaines publiques et la mise à niveau de la station de pompage d'Ain Messaouda vers Boukèbs, dans la commune d'El Ouilane, et la station de pompage de Bouzaâroura figurent parmi les principales opérations de développement du

secteur visant à assurer une «alimentation en eau potable stable» pour les populations, a-t-on indiqué de même source.

La même source a également fait part de la réalisation de 18 puits d'un débit de 120 litres par seconde à travers 14 communes de la wilaya, de quatre sources d'eau dans les communes d'El Machrouha et Ouled Moumène et huit forages dans quatre communes de la wilaya.

Toutes ces réalisations ont eu un impact sur l'amélioration des conditions de vie des populations ciblées, en leur permettant de se fixer dans leurs mechtas dont la plupart sont situées sur la bande frontalière de la wilaya à l'image de Lahdada, Lakhdara, Oulèd Moumène, Oulèd Idris et Ain Zana, a-t-on considéré de même source.

Des opérations de recherche sont en cours pour trouver d'autres sources d'eau devant permettre une meilleure alimentation en eau potable, a précisé la même source, annonçant le lancement d'un programme de rattrapage destiné à l'alimentation de 50 mechtas en eau potable pour un coût estimé à 750 millions de dinars.

I. N./APS

M'sila

Hausse prévisionnelle dans la production des légumes

Une hausse prévisionnelle dans la production des légumes est attendue à M'sila à la faveur de l'extension des surfaces destinées à la plasticulture, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Cette augmentation résulte de l'introduction de nouvelles serres installées notamment dans les régions de Boussaâda, de Khobana, de Sidi Ameur, de Zerzour d'Ouled Slimane et de M'cif, a précisé la même source, détaillant que la production de légumes dans la capitale du Hodna sera accrue de plus de 100 000 quintaux de légumes, au cours de cette année. Ces 100 000 quintaux devront s'ajouter à

un total de production de 2,7 millions de quintaux de légumes réalisée dans la wilaya, a-t-on encore indiqué. La plasticulture a permis à la wilaya de M'sila, où la production de légumes était focalisée sur la carotte et la laitue, de diversifier sa production avec l'introduction d'autres, notamment de la tomate, de la courgette, de l'oignon, de l'ail et, à titre expérimental, de la pomme de terre grâce au sol fertile et aux conditions climatiques favorables de ces régions, a-t-on encore souligné. Les périmètres de plasticulture ont sensiblement augmenté dans la capitale du Hodna, passant de 50 hectares en 2000

à 150 hectares actuellement a souligné, de son côté, la direction des services agricoles (DSA), affirmant que cette superficie «sera quadruplée d'ici à 2019». L'accompagnement des agriculteurs pour la commercialisation de leurs productions agricoles dans les différents points de vente et l'exploitation adéquate du marché de gros des fruits et légumes réalisés mais toujours non exploités dans certaines régions de la wilaya dont Boussaâda sont «autant de facteurs» à mettre en œuvre dans l'objectif de réguler les prix des produits agricoles, a souligné la même source. Ali O./agences

Filière lait

Plus de 4 000 litres de lait cru collectés /jour à El-Bayadh

PLUS de 4 000 litres de lait cru sont collectés quotidiennement dans la wilaya d'El-Bayadh, et transférés vers la laiterie de Saïda, a-t-on appris auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA).

Cette production est collectée au centre spécial de collecte de lait, crée par la direction du secteur, avant d'être transféré par la suite vers le groupe industriel public de production laitière (GIPLAIT) de Saïda, en application d'une convention signée entre les différents partenaires, a précisé le DSA Hammoudi Ramdane.

La quantité de lait collectée dans la wilaya d'El Bayadh, a connu cette saison, une hausse importante par rapport aux années précédentes, durant laquelle la quantité de lait collectée n'avait pas dépassé les 600 litres /jour, a-t-il ajouté.

La filière lait compte, actuellement, une trentaine de producteurs qui contribuent à assurer la réussite de l'opération de la collecte à El-Bayadh, selon la même source.

En 2015, 85,69 millions de litres de lait cru ont été produits dans cette wilaya, a-t-on rappelé. La wilaya d'El-Bayadh, recèle une richesse animale, composée de deux millions d'ovins, plus de 28 000 têtes bovines, près de 200 000 caprins et un cheptel camelin de quelque 12 000 têtes, appartenant à 17 348 éleveurs, selon les statistiques de la DSA.

L'absence d'une unité de produits laitiers dans la wilaya d'El-Bayadh «entrave» le développement de la filière lait dans la région, ont estimé des producteurs locaux, qui insistent sur la nécessité de prendre en charge cette préoccupation.

R.R.

Tébessa

Réception de plusieurs infrastructures scolaires à la prochaine rentrée

Le secteur de l'Education nationale à Tébessa sera renforcé dès la prochaine rentrée scolaire par de nouvelles infrastructures, a indiqué le chargé de la communication auprès de la direction de l'Education. Il s'agit notamment de la réception de huit lycées, réalisés dans les communes de Bir El Ater, Tébessa, Thelijane, Grigueur, Boulhaf Eddir et Ferkane, a précisé Djemouai Sakeur, faisant part de l'importance de ces établissements d'enseignement secondaire dans l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves. Ce quota de

lycées vient s'ajouter aux 41 infrastructures du genre déjà opérationnelles dans cette wilaya frontalière, a ajouté le même responsable, qui est revenu sur les avantages de ces nouveaux lycées qui devront permettre de réduire la pression dans les classes et mettre fin aux longs déplacements endurés par les élèves issus des régions enclavées. Dans ce contexte, le même responsable a indiqué que la «nouveau» de la prochaine rentrée scolaire sera l'ouverture pour la première fois de lycées dans les communes de Ferkane, Oum Ali, Grigueur, Thelijane et Boulhaf

Eddir. Le secteur de l'Education sera également renforcé par la réception de trois (3) établissements d'enseignement moyen (CEM) à Ain Fedha, à Ain Sidi Salah et à El Mordja, en plus de dix (10) écoles primaires et de quatre cantines scolaires. Dans ce contexte, il est prévu la réception de deux demi-pensions d'une capacité de 300 repas dans les lycées de Mohamed Hardi et Laâdjil Messani, en plus de trois autres demi pension dans les CEM de Amar Aissaoui, Essaid Soualhiya et d'El Mordja à Chariaâ. F.T.

Mila

Ensemencement de 400 000 alevins de carpe dans les barrages

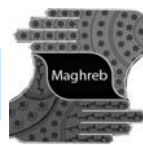
Quelque 400 000 alevins de carpe argentée ont été ensemencés dans les barrages de la wilaya de Mila, a-t-on appris auprès des responsables de la station locale de la pêche et des ressources halieutiques. Trois cent mille alevins ont été ensemencés dans le barrage de Béni Haroun, et cent mille autres ont été ensemencés au barrage-réservoir d'Oued El Athmania, a souligné Larbi Bakhouch, responsable à

cette station. L'opération de reproduction artificielle de ces alevins a eu lieu à l'écloserie Ouricia de Sétif, a-t-on souligné de même source, faisant part de l'importance de l'ensemencement dans le renouvellement du stock en poissons dans les barrages. 15 pêcheurs ont été agréés à activer au barrage de Béni Haroun (d'une capacité de stockage de 1 milliard m³). Aucune autorisation d'exploitation n'a été jusqu'à délivrée pour les

pêcheurs désirant s'investir sur le plan d'eau d'Oued El Athmania (d'une capacité de 32 millions m³), a-t-on indiqué. Les responsables concernés prévoient la production cette année de 300 tonnes de poissons à Béni Haroun, a-t-on souligné de même source, précisant que la production de poisson avait avoisiné en 2012 les 600 tonnes. Depuis 2006, cinq opérations d'ensemencement d'alevins de carpe argentée et royale ont été réa-

lisées au barrage de Béni Haroun, a-t-on rappelé, mettant l'accent sur l'importance de multiplier et de diversifier l'ensemencement pour une meilleure production. Des démarches sont en cours à Mila pour développer les métiers de la pêche continentale dans les exploitations agricoles, a-t-on souligné, précisant que 22 agriculteurs ont été récemment initiés dans ce domaine.

M.I.



Tunisie

Essid chargé des affaires courantes en attendant l'arrivée d'un successeur

■ Des consultations sur le profil du prochain chef du gouvernement d'union nationale en Tunisie seront lancées en début de semaine prochaine, après le retrait de confiance à l'équipe de Habib Essid chargé désormais de la gestion des affaires courantes.

Par Kamel L.

M. Essid a échoué à obtenir la majorité absolue des voix dans le vote de confiance pour son gouvernement par l'Assemblée des Représentants du Peuple (APR), devenant ainsi, depuis le 30 juillet, démissionnaire selon l'article 98 de la constitution tunisienne. Cependant, en vertu d'un décret présidentiel, Habib Essid, continuera de gérer les affaires courantes jusqu'à ce qu'un nouveau gouvernement soit formé et prenne ses fonctions. Cette décision relève également de l'engagement public fait par Essid qui permet d'écarter la possibilité de voir le pouvoir exécutif sans commandement. L'ensemble de ces points a fait l'objet, lundi, d'une rencontre entre le président de la République, Béji Caid Essebsi, et le chef du gouvernement démissionnaire, a rapporté l'agence de presse tunisienne TAP. Parallèlement à cela, le chef de l'Etat tunisien doit, dans un délai de 10 jours, engager des consultations pour désigner la personnalité la «plus apte» de former le nouveau gouvernement. Les conjectures vont bon train mais aucun nom n'a été filtré pour l'heure. Chez le mouvement Ennahdha, la position concernant la formation d'un nouveau gouvernement avec un nouveau chef a été déjà fixée. «Nous parions



sur une alternative politique et une équipe qui feront l'objet de négociations à partir de la semaine prochaine», a déclaré son dirigeant Rached Ghannouchi cité par la TAP. Le député du mouvement, Ameer Lariadh, a souligné que le prochain chef du gouvernement «doit faire l'unanimité autour de sa personne afin qu'il puisse travailler dans la sérénité à même de l'aider à prendre les décisions audacieuses qui s'imposent». Pour sa part, Faycal Khalifa (Nida Tounes) a estimé que «le prochain chef de gouvernement peut être issu du Nida ou être un des membres du gouvernement actuel». Il a affirmé aussi que «certains ministres du gouvernement Essid sont des compétences et qu'il importe des les

inclure dans le prochain gouvernement». Pour Samira Marai, ministre de la Femme, «l'essentiel est que le prochain gouvernement puisse répondre aux aspirations des citoyens et servira l'intérêt du pays». Le ministre de l'Équipement et de l'Habitat Mohamed Salah Arfaoui a espéré que le prochain gouvernement «poursuivra le travail et respectera les principes de dialogue et de concertation sur toutes les questions, conformément à la constitution».

Volets sécuritaire économique, défis capitaux du futur gouvernement

Si la Tunisie a réussi sa transi-

tion politique après la révolution du 14 janvier 2014, son économie demeure en crise. Aucun des gouvernements qui se sont succédés depuis, huit en tout – une moyenne d'un gouvernement chaque huit mois – n'a trouvé de solutions concrètes à la situation économique et sécuritaire, selon des analystes. Le chef du gouvernement démissionnaire, Habib Essid a appelé le prochain gouvernement «à poursuivre et consolider les efforts en matière de sécurité car le danger terroriste persiste encore». Le gouvernement d'union nationale doit être efficace et travailler avec des idées claires et réalisables, a insisté le président du Conseil national du parti Afek Tounes, Mohamed Louzir. Il a ajouté que le gouvernement devrait être capable d'identifier les problèmes prioritaires et de les résoudre, à l'instar de ceux que rencontrent les citoyens au quotidien, la création des postes d'emplois et de lutte contre la corruption. Plus tôt, Mohamed Louzir a estimé, dans une déclaration à la TAP, que «le gouvernement de Habib Essid a réalisé des succès mais n'est pas parvenu à accomplir sa mission comme il se doit, compte tenu de la situation difficile que traverse le pays».

«Des retards techniques» à craindre

Le départ de M. Essid, un indépendant de 67 ans, après un

an et demi d'exercice, fait craindre un nouvel épisode d'incertitudes en Tunisie qui traverse déjà une période sensible.

Cette rupture en effet est un feuilleton qui a commencé le 2 juin, lorsque le chef de l'Etat s'est prononcé pour un gouvernement d'union.

L'on commence à parler de «dommages techniques» causés par l'initiative présidentielle, comme le retard que subiront les élections municipales qui ont déjà été reportées à plusieurs occasions. Dans ce sens, le président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), Chafik Sersar, a annoncé que le calendrier était tombé à l'eau à cause du retard de l'adoption de la loi électorale qui devait être adoptée en juin pour qu'elle puisse être publiée dans le Journal officiel avant le 22 juillet.

Le futur gouvernement doit inclure l'Union générale tunisienne du travail (Uggt), l'Union tunisienne du commerce, de l'industrie et de l'artisanat (Utica) ainsi que les composantes de la coalition au pouvoir.

«Des indépendants et des représentants de l'opposition pourraient en faire partie», avait-il ajouté.

Les concertations autour de l'initiative présidentielle avaient abouti, le 13 juillet, à la signature d'un document de synthèse qui définit les priorités du gouvernement d'union nationale.

K. L./agences

Travail des enfants

Human Rights Watch épingle le Maroc

L'ONG américaine Human Rights Watch (HRW) a dénoncé l'exploitation des milliers d'enfants comme domestiques au Maroc, en appelant à renforcer la protection sociale des mineurs dans ce pays. Citant deux enquêtes qu'elle avait réalisées sur le travail des enfants au Maroc en 2005 et 2012, HRW relève que «des jeunes filles âgées de huit ans à peine endurent des sévices physiques et travaillent de longues heures pour un maigre salaire». Des filles exploitées et maltraitées ont affirmé à Human Rights Watch que leurs employeurs les battaient et insultaient fréquemment, les privaient d'éducation et leur refusaient des repas suffisants. «Certains enfants travaillent dur pendant 12 heures par jour, 7 jours par semaine pour des sommes aussi minimes que 11 dollars par mois», s'indigne l'ONG américaine. Le salaire moyen des filles interrogées était de 545 dirhams par mois (61 dollars) ce qui représente moins du quart du salaire mensuel mini-

mum requis dans le secteur industriel au Maroc. L'étude réalisée en 2005 par HRW sur le travail des enfants au Maroc a été suivie d'une autre enquête de suivi en 2012 qui s'est appuyée sur des recherches menées à Casablanca, Rabat, Marrakech et dans les environs d'Imintanoute dans la province de Chichaoua. La plupart des filles interrogées

par HRW provenaient de régions rurales pauvres. Les intermédiaires qui recrutent ces enfants pour travailler dans les grandes villes font souvent des promesses trompeuses au sujet de leurs conditions de travail. HRW a appelé le Maroc à veiller à l'application de la loi relative aux conditions de travail des employés de maison, adoptée

dernièrement par le parlement marocain en lui suggérant de mener une campagne de sensibilisation pour faire connaître ce nouveau dispositif. L'ONG a recommandé au Maroc de renforcer les missions des inspecteurs de travail afin de faciliter les inspections sur le travail des enfants et sanctionner les employeurs qui enfreignent les

dispositions de la loi. Pour rappel cette loi présentée par le ministre de l'emploi Abdeslam Seddiki autorisant le travail des enfants dès 16 ans a été largement critiquée au Maroc notamment par les organisations de protection de l'enfance, la considérant comme un acte de discrimination à l'égard d'une population vulnérable. Les débats qui ont suivi ce projet de loi ont conduit à la publication d'une lettre ouverte des Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) en février 2016, adressée aux parlementaires marocains pour fixer l'âge minimal des travailleurs domestiques à 18 ans. Les opposants à cette loi, adoptée le 26 juin dernier par le parlement marocain et devant entrer en vigueur une année après sa publication dans le journal officiel, ont dénoncé l'absence du cadre juridique pour les inspecteurs de travail et pour les assistantes sociales qui rend impossible l'accès aux maisons pour faciliter les contrôles.

Faiza O./APS

Libye

Premières frappes américaines contre Daech à Syrte

LE CHEF du gouvernement libyen d'union nationale (GNA), Fayez al-Sarraj, a annoncé que les Etats unis avaient procédé à des frappes aériennes contre des positions du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI, Daech) dans son fief à Syrte, à la demande de ce cabinet. «Les premières frappes américaines contre des cibles précises de Daech ont eu lieu aujourd'hui» à la demande du GNA, «infligeant de lourdes pertes (aux terroristes) à Syrte», située à 450 km à l'est de Tripoli, a indiqué M. Sarraj lors d'une allocution télévisée. «En réponse à la demande du centre de commandement de l'opération (pour la reprise de Syrte) et en coordination avec le ministère de la Défense, le Conseil présidentiel (du GNA), en sa qualité de commandant suprême de l'armée libyenne,

a demandé un appui direct aux Etats-Unis pour effectuer des frappes aériennes ciblées contre des positions de l'EI dans la ville de Syrte et ses alentours», a ajouté le chef du gouvernement. Le Pentagone a immédiatement confirmé ces frappes. Ces frappes «interviennent dans un cadre limité dans le temps», a précisé M. Sarraj, soulignant qu'elles «ne dépasseront pas Syrte et sa banlieue». Les forces du GNA soutenu par l'ONU tentent de reprendre la totalité de la ville de Syrte dans laquelle elles sont entrées le 9 juin et où elles assiègent depuis les éléments de Daech. L'EI avait profité du chaos dans lequel était plongée la Libye depuis la chute du dirigeant Maamar Kaddafi pour s'emparer de Syrte en juin 2015.

R.M.



Etats-Unis

Trump soulève l'indignation avec ses propos virulents

■ De Barack Obama jusqu'à son propre camp républicain, Donald Trump fait l'objet de sévères critiques après s'en être pris à la famille d'un officier musulman de l'armée américaine tombé au combat, un nouveau faux pas dans une campagne toujours plus virulente.

Par Ali O.

En baisse dans les sondages depuis plusieurs jours, le magnat immobilier n'entend pourtant manifestement pas changer de style, comme en témoignent ses dernières déclarations lundi soir quand il a comparé sa rivale Hillary Clinton avec le «diable», ou évoqué sa crainte de voir les élections de novembre «truquées».

«Je crains que cette élection soit truquée, je dois être honnête», a lancé Donald Trump devant des partisans réunis à Columbus (Ohio). Plus tard dans la soirée, lors d'un meeting en Pennsylvanie, il a qualifié sa riva-



le démocrate de «diable», accusant le candidat malheureux à la primaire démocrate Bernie Sanders d'«avoir passé un accord avec le diable. Elle est le diable. Il a passé un accord avec le diable. C'est vrai», a-t-il insisté. Mais en s'attaquant ces derniers jours au père du capitaine Humayun Khan, mort en Irak en 2004 en tentant de sauver ses hommes, Donald Trump a touché un sujet tabou aux Etats-Unis, où les militaires sont perçus comme des héros défenseurs de la liberté et réguliè-

ment honorés. «En tant que commandant en chef, j'en ai assez que certains dénigrent l'armée et les troupes américaines», a dit Barack Obama, dans une référence à peine voilée à l'homme d'affaires. Khizr Khan avait fait un émouvant discours lors de la convention démocrate la semaine dernière et reproché à M. Trump son projet d'interdire aux musulmans l'entrée aux Etats-Unis pour lutter contre le terrorisme. «M. Khan, qui ne me connaît pas, m'a attaqué vicieusement depuis l'estrade du parti démocrate et continue maintenant à le faire partout à la TV - Sympa!», a asséné le candidat républicain à la Maison Blanche lundi sur Twitter, ajoutant à ses critiques des derniers jours. Il a notamment insinué que la mère du soldat avait été forcée au silence pendant la convention parce qu'elle était musulmane. Elle lui a répondu que la douleur de la perte de son fils l'avait

empêchée de parler. Se moquer de la mère d'un soldat tué au combat «dépassé les limites», s'est insurgée la puissante association d'anciens combattants américains à l'étranger (VFW). Il y a à peine une semaine, certains de ses 1,7 million de membres avaient applaudi Donald Trump lors d'une rencontre. Lundi, son président Brian Duffy a taclé le candidat, affirmant que «quand on touche à certains sujets sacrosaints, il n'y a aucun talent rhétorique qui puisse réparer» les dégâts. Même chez les républicains, des voix outrées s'élevaient: «Il est temps pour Donald Trump de donner l'exemple à notre pays et au parti républicain», s'est ainsi indigné le respecté sénateur John McCain. Lui-même un ancien combattant au Vietnam où il a subi des années de torture, le sénateur de l'Arizona a déjà fait les frais des moqueries du milliardaire, qui avait mis en

doute son statut de «héros» parce qu'il avait été capturé. La petite-fille du sénateur, Caroline McCain, elle-même républicaine, a annoncé lundi qu'elle voterait pour la démocrate Hillary Clinton le 8 novembre, qualifiant d'«impardonnables» les propos de Trump. Autre coup dur pour le magnat de l'immobilier, les familles de 17 soldats tombés au champ d'honneur ont dénoncé ses propos «répugnants et personnellement insultants pour nous».

Reste que Donald Trump a la peau dure. Lorsqu'il avait attaqué John McCain, beaucoup pensaient qu'il ne s'en relèverait pas. Il a pourtant remporté la nomination républicaine contre ses 16 adversaires et en mai John McCain a annoncé son soutien au milliardaire, même s'il a pris soin de ne pas participer à sa convention d'investiture.

Cette fois encore, l'état-major du parti républicain a dénoncé ses propos, mais sans aller jusqu'à lui retirer son soutien.

Dimanche Hillary Clinton, créditée de 7 à 9 points d'avance dans les derniers sondages, avait appelé les républicains à choisir les intérêts «du pays plutôt que le parti». Elle a engrangé un nouveau soutien lundi soir: le milliardaire Warren Buffett s'est joint à elle lors d'un meeting à Omaha (Nebraska, centre) et a accusé Donald Trump de refuser de rendre publique sa situation fiscale. M. Buffett a également vivement critiqué M. Trump au sujet de la controverse qu'il a provoquée en s'en prenant aux parents d'un soldat américain musulman mort au combat. «Comment diable pouvez-vous faire face à des parents qui ont perdu un fils et parler d'avoir fait des sacrifices parce que vous construisiez quelques



Points chauds

Menaces

Par Fouzia Mahmoudi

Visiblement, Recep Tayyip Erdogan, fort de sa victoire contre ceux qui ont fomenté il y a quelques semaines un coup d'Etat militaire en Turquie, se fait de plus en plus intraitable avec l'Union européenne et même avec les dirigeants qui lui ont, jusqu'ici, été les plus favorables. L'Allemagne avec qui Ankara a toujours entretenu de très bonnes relations commence semble-t-il à être agacée des excès du président turc qui, plutôt que de négocier et de dialoguer, menace désormais l'Union européenne. En effet, le ministre allemand des Affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, a rejeté hier la «menace» de la Turquie de ne plus appliquer un accord crucial limitant l'afflux de migrants en Europe faute de libéralisation du régime de visa pour les Turcs. «Cela n'apporte rien de se lancer mutuellement des ultimatums ou de se menacer», a jugé Steinmeier dans le quotidien régional *Rheinische Post*, répondant à son homologue Mevlut Cavusoglu. Ce dernier avait réitéré lundi la menace de laisser tomber l'accord UE-Turquie sur les réfugiés si les Européens n'ouvrent pas leurs frontières aux Turcs d'ici octobre. La Turquie «a encore du travail» pour obtenir de l'UE une exemption de visas, a estimé le chef de la diplomatie allemande. «La Turquie s'est engagée à mettre en œuvre les avancées requises» pour cette exemption de visas, et «ce n'est pour l'heure pas le cas», a-t-il ajouté. Le ministre allemand de l'Economie Sigmar Gabriel, en campagne dans le nord du pays avec son parti social-démocrate, avait aussi estimé lundi qu'en «aucun cas l'Allemagne ou l'Europe ne peuvent faire l'objet d'un chantage» de la part de la Turquie. Principal point de blocage à la suppression des visas pour les Turcs, Ankara a jusqu'ici refusé d'assouplir sa loi anti-terroriste, jugée non conforme aux normes européennes, l'une des 72 conditions posées par Bruxelles. Refusant d'envisager un «plan B» en cas d'échec de l'accord sur lequel reposent les espoirs européens de réduire durablement l'afflux de migrants, Steinmeier a estimé qu'il était «dans l'intérêt conjoint de l'UE et de la Turquie de parvenir à une solution». Mais Erdogan dans l'état d'esprit dans lequel il est aujourd'hui, celui du vainqueur et du conquérant, ne semble pas en mesure d'écouter les remarques de ses alliés prenant le risque d'isoler son pays, alors que de plus en plus de personnalités européennes critiquent désormais ouvertement la tournure dictatoriale qu'a pris ces dernières semaines la présidence d'Erdogan. Reste à savoir combien de temps les Européens réussiront à garder leur patience face au comportement de plus en plus imprévisible et impulsif du dirigeant turc et surtout qu'elles seront leurs réponses à ses provocations répétées.

F. M.

Turquie

Le putsch manqué coûterait près de 90 milliards d'euros à l'économie

La tentative de coup d'Etat militaire du 15 juillet a coûté à l'économie turque près de 90 milliards d'euros et conduit à l'annulation d'un million de réservations touristiques, a déclaré le ministre du Commerce cité par la presse turque hier.

«Si nous prenons en compte tous les avions de chasse, les hélicoptères, les armes, les bombes et les bâtiments (endommagés), le coût est de 300 milliards de liras au minimum, selon nos premiers calculs», a précisé au quotidien *Hurriyet* M. Bulent Tüfenkci, mentionnant également l'annulation de commandes de l'étranger et de séjours touristiques.

Dans la nuit du 15 au 16 juillet, un groupe de militaires a tenté de renverser le président turc Recep Tayyip Erdogan et son gouvernement, s'emparant de chars, tirant sur la foule et bombardant plusieurs objectifs dont le parlement à Ankara. Les putschistes ont été mis en échec mais les violences ont fait 271 morts (dont 34 mutins).

Le ministre a souligné que le coût pour l'économie turque risquait encore d'être plus élevé à moyen terme en raison de son impact sur le tourisme et les échanges avec l'étranger. «De nombreuses commandes de l'étranger ont été annulées et beaucoup d'étrangers ont cessé de visiter la Turquie. Malheureusement, les putschistes ont donné de la Turquie l'image d'un pays du tiers monde avec des chars dans les rues», a-t-il ajouté.

Selon lui, un million de réservations ont été perdues dans le tourisme, une grande partie d'entre elles s'expliquant par la décision du gouvernement d'annuler les congés de trois millions de fonctionnaires après le coup de force afin de faire face aux purges ou d'éviter d'éventuelles fuites à l'étranger de personnes soupçonnées d'être liées au putsch avorté.

Ce secteur était déjà très durement affecté par les attentats attribués aux jihadistes ou à la guérilla kurde puisque les arri-

vées de touristes étrangers en Turquie ont chuté de 40% en juin par rapport au même mois de l'an dernier.

Le ministre s'est malgré tout réjoui d'un rapide retour à la normale dès le lundi qui a suivi la tentative de putsch perpétré un vendredi. Le taux de change de la lire turque est resté relativement stable, selon M. Tüfenkci, et les chiffres des exportations ou de la croissance économique n'ont pas été révisés, a-t-il affirmé.

La Turquie a connu une croissance de 4% en 2015, un taux que le Fonds monétaire international (FMI) prévoyait peu ou prou pour cette année.

«Les pertes immédiates en termes de baisse du nombre des visites touristiques et d'investissements différés ralentiront probablement la croissance» en 2016 et 2017, avait prévenu la semaine dernière l'Institute of International Finance (IFF), un lobby ayant son siège à Washington et regroupant 500 établissements bancaires.



Deuxième édition de la manifestation Ciné-Plage

Une forte affluence des vacanciers

■ Le cycle filmique Ciné-Plage revient cette année avec des films anciens et d'autres récents. Après avoir touché six plages l'année passée, l'évènement s'étale cette année sur neuf plages offrant aux vacanciers le plaisir de découvrir le cinéma en plein air et assister à des films algériens. Le choix d'un programme cent pour cent algérien s'inscrit dans les perspectives de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel qui œuvre à promouvoir le cinéma national.



Par Abla Selles

Après le succès qu'a eu la manifestation filmique Ciné-Plage, elle revient cette année avec un programme riche. Neuf wilayas côtières sont concernées par le programme de cette année. Organisée sous forme de tournée, avec une semaine pour chaque plage programmée, Ciné-Plage enregistre dans sa deuxième édition une forte affluence des vacanciers. Toutes les tranches d'âge assistent aux projections filmiques et

trouvent que cette initiative est bénéfique. «C'est la première fois que j'assiste à une projection filmique en plein air et je trouve ça formidable», déclare Salma, qui a assisté à la projection du long métrage «Fadma N'soumer». «Ça nous encourage à aller au cinéma et à découvrir les films récents de notre pays», ajoute son père.

Il y a aussi des vacanciers qui n'ont jamais assisté à une projection filmique pour diverses raisons. Pour Nadir, «il n'y a pas de

salle de cinéma dans mon petit patelin c'est pour ça que j'ai jamais eu l'idée d'y aller mais j'ai apprécié beaucoup la projection en plein air et je salue les organisateurs pour cette initiative». Quant à Mohamed, il affirme que depuis la décennie noire, «les salles de cinéma de son village sont fermées et il découvre Ciné-Plage par hasard». C'est le cas aussi de Narimene qui apprécie beaucoup cet évènement qui lui «fait découvrir le cinéma algérien». Organisée par

l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel, ciné-Plage concerne dans sa deuxième édition neuf wilayas côtières dont Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran, Mostaganem, Alger, Béjaïa, Skikda, Annaba et El Tarf. Ainsi, afin de promouvoir le cinéma national, les organisateurs ont choisi pour cette édition 18 œuvres cinématographiques algériennes. Dans cette programmation figurent 12 longs-métrages, des productions récentes mais également des «classiques» qui ont récemment été numérisés dans le cadre de l'opération lancée par le ministère de la Culture et qui porte sur 120 films anciens. Cette sélection comprend «Les Vacances de l'inspecteur Tahar», «Hassan Terro», «Le Clandestin», «Deux Femmes», «Hassan Taxi» et «Tahia ya Dido». Il est à rappeler que la première édition de cet évènement a permis de s'approcher des vacanciers et de leur proposer des projections qui varient entre anciennes et récentes. Organisée sous forme de tournée, avec une semaine pour chaque plage programmée, Ciné-Plage avait concerné six wilayas du littoral dont Annaba,

Béjaïa, Boumerdès, Oran, Alger et Tlemcen ainsi que plusieurs sites balnéaires par wilaya. A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

- Hôtel Les Hammadites à Tichy
13 août :
- Holi Festival of Colours est de retour
Centre des Conventions d'Oran
18 août :
- Le rappeur l'Algérino sera en concert
Esplanade de Riad El Feth
Jusqu'au 4 août :
- La manifestation cinématographique «Ciné-Plage» offre des projections filmiques intéressantes
Opéra d'Alger (Ouled Fayet, Alger)
Jusqu'au 9 août à 20h :
- Présentation d'un spectacle de la troupe indienne Beyond Bollywood.
Commune de Ath Yenni
Jusqu'au 5 août :
- La population célèbre la fête du bijou
Librairie Caïb Draïr sise à avenue Pasteur, Alger centre
04 août à 16h30 :
- Un hommage rendu au moudjahid, diplomate et auteur Boualem Bessaih
Théâtre plein air, Casif de Sidi Fredj
Mercredi 3 août en soirée :
- Soirée artistique animée par l'artiste tunisien Saber Rebai.
Galerie Seen Art de Dely Brahim
Jusqu'au 9 août :
- Exposition de l'artiste Mehdi Bardi Jelil, intitulée «Bardi Unlimited».
Théâtre de verdure du Bois des arcades (Riad El Feth)
Jeudi 4 août à 19h30 :
- Concert de rap avec l'artiste Karim El Gang.
Vendredi 5 août à 19h30 :
- Soirée artistique au bonheur des fans du groupe Diwane El Bahdja.
Galerie d'art Asselah Hocine
Jusqu'au 11 août :
- Exposition de photographies sous le thème «Le 5 Juillet vu par le peuple».
Galerie d'art Aïcha Haddad (Didouche Mourad)
Jusqu'au 11 août :
- Exposition de l'artiste peintre Bachir Toudji.
Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (Rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger)
Jusqu'à la fin du mois d'août :
- Exposition «Genèse II, une collection qui s'agrandit» avec des œuvres de Issiakhem, Khadda, Chegrane, Mokrani, et autres

Théâtre régional de Tizi Ouzou

La pièce «Boulemlhayen» lancée en production

«Boulemlhayen» est le titre d'une nouvelle pièce théâtrale qui est lancée en production mardi au théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi Ouzou, a-t-on appris du directeur de l'établissement, Farid Mahiout. Cette nouvelle œuvre théâtrale est mise en scène par l'illustre homme de théâtre algérien et président de l'association Masrah El Madina, Mohammed Adar, connu également pour son long parcours au Théâtre national algérien, puis au niveau du théâtre régional d'Oran. Ecrite en arabe dialectal, la pièce sera jouée par les

comédiens du théâtre Kateb-Yacine qui ont entamé le travail avec le metteur en scène dès l'après-midi de mardi, a expliqué M. Mahiout, soutenant que c'est «un grand honneur pour nous de travailler avec l'un des vétérans du théâtre algérien qui a écrit et mis en scène plusieurs productions théâtrales après avoir interprété des rôles dans des pièces d'Ould Abderrehmane Kaki et Abdelkader Alloula au TNA comme au TRO». «Boulemlhayen» enrichira ainsi le palmarès de Mohammed Adar qui compte déjà des dizaines d'autres productions

avec des théâtres régionaux, à l'instar des pièces «Les cerveaux», «Bir El Mesmoum», «El Moukhadram», «Mimoun Ezzaouali», «Le général» et «El Bayadik». Auparavant, le théâtre régional Kateb-Yacine avait produit une série de pièces théâtrales pour adultes et enfants, à l'image de «Massinissa et Sophonisbe», réalisée dans le cadre de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe en 2015», «L'Automne des femmes», «Tifi», «Mygale», «Ali Baba» et «Nour Berek». F.H.

Festival national de la chanson bédouine et de la poésie populaire

Tissemsilt accueille la treizième édition

Le coup d'envoi de la treizième édition du festival national de la chanson bédouine et de la poésie populaire a été donné, dans la soirée du lundi, au théâtre de verdure de la ville de Tissemsilt.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle de 4 jours, s'est déroulée en présence du wali de Tissemsilt, Abdelhamid El Ghazi, de figures culturelles et artistiques locales ainsi que d'un public nombreux, amateur de ce genre artistique séculaire.

Le commissaire du festival, Mohamed Dahel, a souligné, dans son intervention, que la particularité de cette nouvelle édition réside dans le fait qu'elle est ouverte à tous les artistes qui exprimeront haut et fort leur amour pour l'Algérie et qu'aucun prix ne sera décerné à l'issue du festival.

A l'ouverture de ce traditionnel rendez-vous culturel, un spectacle, auquel ont pris part des chanteurs du genre bédoui et des poètes, a été présenté au public qui a fortement ovationné la prestation des partici-

pants. Le commissaire du festival a indiqué à la presse que cette nouvelle édition voit la participation de 27 troupes de musique bédouine et 70 poètes venus de 34 wilayas.

Outre la déclamation de poèmes et le passage de troupes musicales sur scène, l'évènement prévoit des ateliers et conférences sur différents thèmes qui seront animés par des universitaires de Tipaza, Relizane, Mostaganem et Tissemsilt, a souligné le même responsable.

L.B.

Ecole de musique de Kouba

Ouverture en septembre prochain

Inaugurée le 5 juillet par le Premier ministre Abdelmalek Sellal, la nouvelle école de musique de Kouba s'apprête à ouvrir ses portes à la rentrée.

Ce nouvel édifice occupe une surface de 6 880 m² dont 3 200 bâtie sur 4 étages. Des cours de piano, violon ou encore chaâbi

ainsi que des séances de théâtre et de danse seront dispensés pour l'occasion. Un auditoire, 19 ateliers, un espace d'exposition, un studio d'enregistrement ainsi que des salons dédiés aux parents d'élèves sont aussi à retrouver au niveau de cet établissement, qui ne devrait pas manquer de ravir ses futurs

élèves. Située au niveau de la rue des Frères Abdesslami, non loin du Lycée Hamia (Vieux Kouba), l'école de musique de Kouba a coûté 304,6 millions de dinars et devrait ouvrir en septembre prochain.

R.C.

Coup-franc direct

Honorer son statut

Par Mahfoud M.

AJ-3 de l'entame des JO, la délégation algérienne forte de nombreux athlètes dans plusieurs disciplines, espère réussir de bons résultats et pourquoi pas décrocher quelques médailles dans des disciplines porteuses, à l'image de l'athlétisme, la boxe et sans doute le judo. En tout cas, l'Algérie se doit d'honorer son statut lors de ces Jeux et tenter de donner une belle image du sport algérien en général. Les athlètes doivent savoir que ces Jeux sont une belle opportunité pour eux car elle ne se présente pas à chaque fois et elle devrait leur permettre de s'illustrer et aller de l'avant après avoir tant galéré pour certains. Certains devraient aussi se dire que cette conjoncture est l'occasion rêvée pour laisser une certaine empreinte sur le plan international, sachant que les JO sont avec le Mondial du foot, la compétition la plus suivie sur le plan planétaire. Toutefois, peut-on penser que la préparation de nos athlètes est suffisante pour ce genre de compétition ? Il est difficile de le croire, étant donné que certains de ces sportifs n'ont débuté la préparation à proprement dit que lors de cette dernière année, comme cela est le cas de notre champion olympique, Makhloufi. Il est clair qu'il n'est pas facile de défendre son statut quand on n'a pas un plan clair pour se préparer pour un aussi important rendez-vous. **M. M.**

Cyclisme

Reguigui souhaite terminer dans les 40 premiers

LE CYCLISTE Youcef Reguigui, un des deux algériens qui prendra samedi prochain le départ de la course sur route aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro 2016, s'est fixé comme objectif de terminer dans les 40 premiers. «*Mon objectif, c'est de réaliser le meilleur résultat possible dans l'histoire des participations algériennes aux Jeux olympiques. A Rio de Janeiro, je vais faire l'impossible pour résister et tenir le coup dans une course qui sera extrêmement difficile avec un parcours très compliqué. Cependant, je reste confiant, je vise une place dans les 40 premiers pour permettre au vélo algérien de figurer dans le classement final de l'épreuve pour la première fois après plusieurs échecs et abandons de la petite roue par le passé*», a indiqué Reguigui. Le pensionnaire de la formation sud-africain Dimension Data s'est dit, par ailleurs, content et fier d'être présent à Rio pour défendre les couleurs algériennes aux Olympiades ce qui constitue selon lui, une apothéose dans la carrière d'un athlète. «*Se qualifier pour les jeux olympiques en cyclisme, comme dans d'autres sports, constitue, en soit même,*

une performance appréciable. Il fallait récolter le maximum de points lors des différents tours pour valider mon billet pour Brésil. Il faut saisir cette chance qui pourrait ne se présenter qu'une seule fois dans la vie d'un athlète», a expliqué Reguigui. Interrogé sur le parcours de la course qu'il a découvert samedi en compagnie de son compatriote Mansouri, Youcef Reguigui a estimé qu'il est très difficile avec un col de première catégorie que les coureurs vont parcourir trois fois, ce qui pourrait coûter cher à beaucoup d'entre eux. En prévision du rendez-vous brésilien, le coureur algérien s'est bien préparé à travers sa participation à plusieurs tours cyclistes en Europe et en Afrique. «*Je suis un coureur professionnel, évoluant dans une équipe professionnelle. Je connais la plupart des athlètes qui vont participer aux JO, je me suis même préparé avec certains d'entre eux en Pologne*», a-t-il souligné. Le cycliste qui s'est bien remis d'une blessure contractée en avril dernier, a poursuivi sa préparation en Algérie après avoir raté le tour de France.

Tottenham

Bentaleb devrait rejoindre Middlesbrough

LE MILIEU international algérien de Tottenham Nabil Bentaleb, qui n'entre plus dans les plans de l'entraîneur argentin Mauricio Pochettino, pourrait rejoindre Middlesbrough, nouveau promu en Premier League anglaise de football, rapporte lundi la presse locale. Le club anglais, dirigé par le technicien espagnol Aitor Karanka, compte renforcer son milieu de terrain et aurait trouvé en Bentaleb le profil idéal, ajoute la même source. Outre Middlesbrough, le joueur algérien âgé de 21 ans est convoité par le club espagnol du Betis Séville mais également par les Portugais de Benfica, dont un prêt pour une saison a été évoqué par la presse portugaise. Bentaleb (21 ans) dont le contrat avec les Spurs court encore jusqu'en



2020 n'a pas été retenu pour le tournoi «International Champions Cup» qui s'est déroulé à Melbourne en Australie. Titulaire indiscutable à son arrivée chez les Spurs sous la houlette de l'ancien entraîneur Tim Sherwood, Bentaleb a fini par perdre ce statut après des blessures à répétition, dont la dernière l'a obligé à subir une opération au genou.

EN Olympique

Schurmann reste confiant

■ Le sélectionneur de l'EN Olympique, Pierre-André Schurmann, garde une confiance totale en son groupe en prévision du premier match de son équipe face au Honduras.

Par Mahfoud M.

En effet, il soulignera à Rio de Janeiro que son groupe est totalement concentré sur ce premier match contre le Honduras, prévu ce jeudi au stade Olympique à 15H locale (19H algérienne), avec la ferme détermination de réussir un bon début. «*Nous sommes en pleine préparation de notre première sortie. Les joueurs et le staff technique sont concentrés sur la rencontre contre le Honduras que nous allons aborder avec toute la volonté nécessaire pour réaliser un résultat positif*», a déclaré Schurmann lors d'un point de presse tenu au village olympique. Lors du tournoi olympique de Rio, l'équipe algérienne évoluera dans le groupe D avec le Honduras, l'Argentine et le Portugal. Les coéquipiers du capitaine Riyad Kenniche entameront la compétition contre le Honduras avant d'enchaîner respectivement l'Argentine le 7 et le Portugal le 10 août. Les deux premiers se qualifieront pour le second tour. A pied d'œuvre à Rio, les protégés du technicien suisse ont effectué plusieurs séances d'entraînement dont la dernière dimanche au stade annexe de Botafogo. «*Nous nous préparons dans les meilleures conditions possibles. L'Algérie retrouve les Jeux après plus de 30 ans d'absence. Maintenant, il faut être à la hauteur de l'événement sans mettre pour autant de la pression sur les joueurs. Il nous reste trois jours de préparation, il y aura des*



Le sélectionneur de l'EN reste optimiste

choix à faire», a-t-il souligné. Interrogé sur l'importance du premier match pour la suite du parcours de l'équipe dans le tournoi, le coach de l'équipe olympique a estimé que toutes les rencontres sont importantes et qu'il faudrait les prendre match par match. «*Il faut négocier tous les matchs avec la même détermination et abnégation. Nous allons aborder la compétition dans la peau d'un outsider qui défendra crânement ses chances. Nous avons bien préparé le rendez-vous brésilien en disputant plusieurs matchs amicaux contre l'Irak à deux reprises et face à Valence et Grenade, des tests bénéfiques pour l'équi-*

pe avant de débiter le tournoi.» Concernant le premier adversaire des verts, Pierre-André Schurmann a estimé que le Honduras est une équipe qui a beaucoup évolué ces derniers temps et qu'il faudra le prendre très au sérieux. «*Le Honduras a beaucoup progressé depuis le tirage au sort. Il renferme dans ses rangs quatre à cinq joueurs qui évoluent dans l'équipe A, mais nous on se concentre beaucoup plus sur nos qualités et nos possibilités que sur celles de l'équipe adverse, c'est ma devise dans le travail*», a-t-il conclu. **M. M.**

Eliminatoires CAN-2017 (U-17) 2^e tour/aller

Le match face au Gabon le 7 août

Le match Algérie-Gabon comptant pour le 2^e tour aller des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2017 de football des moins de 17 ans (U17) se jouera le dimanche 7 août au stade du 20-Août 1955 (Alger) à 19h00, a annoncé lundi la fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. La seconde

manche, aura lieu quant à elle, le samedi 20-Août au stade de Libreville. Pour le match aller, les Verts seront privés du défenseur central Mohamed Amine Tougai, suspendu pour cumul de cartons, souligne la FAF. La sélection nationale s'est qualifiée à ce tour aux dépens de la Libye. En match aller, les coéquipiers de

Zerrouki se sont inclinés sur le score 3 à 2 avant de renverser la vapeur au retour pour l'emporter (2-1). Les deux rencontres ont eu lieu à Alger en raison de la situation sécuritaire qui prévaut en Libye. La phase finale de la CAN-2017 des U17 aura lieu à Madagascar.

Escrime

Hamid Sintès se sent prêt

Le fleurettiste Hamid Victor Sintès qui défendra les couleurs de l'Escrime algérienne aux Jeux olympiques JO-2016 de Rio (5-21 août) s'est déclaré «*prêt à relever le défi*» malgré les trois années passées sans compétition. «*Je me sens quasiment prêt pour la compétition. Il reste encore quelques jours pour optimiser mon entraînement et ma préparation physique pour arriver au mieux de mes capacités le jour J. C'est un défi pour moi d'avoir opté pour l'Algérie, c'était un choix, ça ma coûté ensuite trois ans sans compétition internationale. J'ai pu participer à un tournoi de qualification et j'ai réussi à gagner mon billet pour Rio*», a déclaré Sintès. Le petit-fils d'Abdelhamid Bensegueni, un ancien joueur de football ayant évolué à Constantine pendant les années 1940, puis à

l'OGC Nice, a décidé de représenter l'Algérie depuis 2016, après avoir été évincé de l'équipe de France, pour avoir «*critiqué publiquement l'encadrement technique de la sélection*». Pour tenter de rattraper le temps perdu, Sintès a intensifié sa préparation lors des derniers mois en prévision du rendez-vous de Rio. «*Je me suis bien préparé en France, en Corée et en Angleterre pendant les derniers mois grâce à l'apport de la fédération. J'ai organisé des sessions d'entraînement avec d'autres athlètes afin d'avoir de l'opposition*», a-t-il expliqué. «*Sincèrement, je me sens bien physiquement, maintenant toute la question est de savoir si le temps accordé à la préparation va me permettre de revenir à mon top niveau. Personnellement, je suis confiant, je n'ai pas un mental de*

perdant. Je vise toujours la victoire. Les résultats sur la scène internationale j'en ai fait, donc ce n'est pas une mission impossible dans ma tête», a-t-il ajouté. Interrogé sur son objectif principal à l'occasion des JO, l'athlète de 35 ans est bien décidé à jouer à fond ses chances même s'il est conscient que la tâche sera extrêmement ardue face aux meilleurs mondiaux. «*L'objectif ? C'est de gagner le premier combat qui sera très difficile, ça va me lancer dans la compétition et tenter ensuite d'enchaîner les succès afin d'arriver dans les trois premiers*», a-t-il souligné. Mal classé au niveau mondial en raison des trois ans «*sabbatiques*», Sintès va hériter au premier tour du cinquième ou sixième mondial ce qui complique un peu plus sa tâche.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Accidents de la circulation

Une soixantaine de morts et plus de 2 000 blessés

UN COMMUNIQUÉ de la Protection civile fait état de cinquante-neuf morts et 2 285 blessés dans 1 761 accidents de la circulation, survenus du 24 au 30 juillet, au niveau national.

La wilaya de Tlemcen déplore le bilan le plus lourd avec onze personnes tuées et 51 autres blessées, suite à 46 accidents de la route.

Par ailleurs, et s'agissant du dispositif de lutte contre les incendies, les éléments de la Protection civile ont procédé, durant la même période, à l'extinction de 3 089 incendies urbains, industriels et divers et effectué 4 495 interventions, dont l'assistance aux personnes en danger.

Abdelghani A.

Fraude

Saisie de 10 700 bouteilles de boissons alcoolisées

LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire (PJ) relevant de la sûreté de la wilaya d'El Oued ont saisi 10 795 bouteilles de boissons alcoolisées.

A ce propos, la cellule de communication de la sûreté de la wilaya explique que cette saisie a été opérée lundi suite à une opération d'investigation menée par les éléments de la police, après exploitation d'informations faisant état de la réception d'une marchandise prohibée au

centre-ville d'El Oued. Et d'ajouter que les opérations des recherches ont permis l'interception d'un camion suspect transportant cette quantité de marchandise de manière illégale. La même source a également informé de l'arrestation du conducteur du camion ainsi que de l'ouverture par les services compétents de la sûreté de wilaya d'une enquête pour élucider cette affaire.

Marya A.

Accusés de malversations

Deux employés du bureau de poste écroués à Boukhadra (Tébessa)

UN RECEVEUR du bureau de poste de la commune de Boukhadra (Tébessa) et un autre employé ont été placés sous mandat de dépôt dans une affaire de malversations sur les comptes d'épargnants. C'est ce qu'a indiqué hier le chargé du service de la communication à la sûreté de wilaya.

Suite à des informations parvenues à la brigade de la recherche et des interventions (BRI) de la police judiciaire de la sûreté de wilaya faisant état que des clients auprès du bureau de poste de Boukhadra ont été victimes de détournement de leurs

comptes, une enquête a été déclenchée, a précisé la même source, soulignant que les investigations ont permis d'identifier 40 victimes, clients auprès du bureau de poste de Boukhadra.

La même source a ajouté que l'enquête a déterminé que le montant de l'argent détourné des comptes des victimes s'élève à 6,3 millions DA, précisant que les deux mis en cause ont été écroués pour «association de malfaiteurs, faux et usage de faux dans des documents commerciaux et escroquerie».

Hakm A.

France

Sécurité renforcée après l'attentat de Nice



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Lutte antiterroriste

Des caches contenant des armes détruites à Tizi-Ouzou et Skikda

■ Des caches contenant notamment des projectiles et des outils de confection d'explosifs ont été détruites dimanche à Tizi-Ouzou et Skikda par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Par Hamid Z.

« Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont découvert et détruit à Azazga, dans la wilaya de Tizi-Ouzou (1^{re} Région militaire) et Skikda (5^e Région militaire), le 31 juillet 2016, des caches contenant deux mines, une bombe, quatre projectiles de confection artisanale, un obus pour mortier, une grenade, un groupe électrogène et des outils de confection d'explosifs», précise le communi-

qué.

Par ailleurs, «dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP a arrêté à Rélizane dans la 2^e Région militaire, quatre narcotrafiquants et saisi onze quintaux de kif traité, un véhicule touristique et un camion, tandis que les éléments des gardes-frontières ont saisi près de la localité frontalière de Menabha, dans la wilaya de Bechar (3^e Région militaire), une autre quantité de dix quintaux et trente kilogrammes». A In Guezzam, dans la 6^e Région militaire, poursuit le communi-

qué, «un détachement de l'ANP a intercepté quatre contrebandiers à bord d'un camion en provenance du territoire libyen et transitant par le Niger, chargé d'une importante quantité de carburant s'élevant à 42 000 litres».

En outre, «d'autres détachements ont arrêté cinquante immigrants clandestins de différentes nationalités et saisi trois véhicules tout-terrain et 3,25 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande», note la même source.

H. Z.

Contrebande

Saisie de 27 500 paquets de cigarettes

LES ÉLÉMENTS de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) relevant du service de la Police judiciaire de la wilaya de Tébessa ont déjoué dimanche soir une tentative de contrebande de 27 500 paquets de cigarettes, ont fait savoir des services de sûreté de wilaya.

L'opération de saisie a été effectuée à la suite d'informations parvenues aux services de police faisant état de l'intention d'un individu, connu pour avoir déjà été impliqué dans des affaires similaires, de se préparer à faire sortir du territoire national vers la Tunisie une importante quanti-

té de cigarettes, a indiqué la même source qui a précisé que le véhicule transportant ce lot de cigarettes a été intercepté à la sortie de la ville de Tébessa.

Les 27 500 paquets de cigarettes de marques étrangères, trouvés suite à la fouille du véhicule, ainsi que le conducteur, ont été transférés au siège de la sûreté de wilaya, a-t-on ajouté.

Dans une opération distincte, visant à éradiquer le commerce informel, deux brasseries ont été la cible de descentes des éléments de la première sûreté urbaine en coordination avec la police judiciai-

re. Plus de 3 000 bouteilles d'alcool ont été saisies suite à cette opération dans ces commerces informels, concluent les mêmes services.

11 000 dinars tunisiens et des lentilles de contact confisqués

D'autre part, pas moins de 11 000 dinars tunisiens et 80 paires de lentilles de contact ont été saisis durant les dernières 24 heures au niveau du poste frontalier de Lemridj, ont indiqué lundi les

services des douanes de la wilaya de Tébessa.

La fouille minutieuse d'un véhicule en provenance de Tunisie a permis aux éléments de la douane de découvrir une somme d'argent (11 000 dinars tunisiens) dissimulée sous le siège arrière de la voiture ainsi que 80 paires de lentilles de contact, indique-t-on de même source. L'amende prévue pour ce genre d'infraction s'élève à 1 147 328 DA, précisent les services des douanes de la wilaya de Tébessa.

Ilyes A.